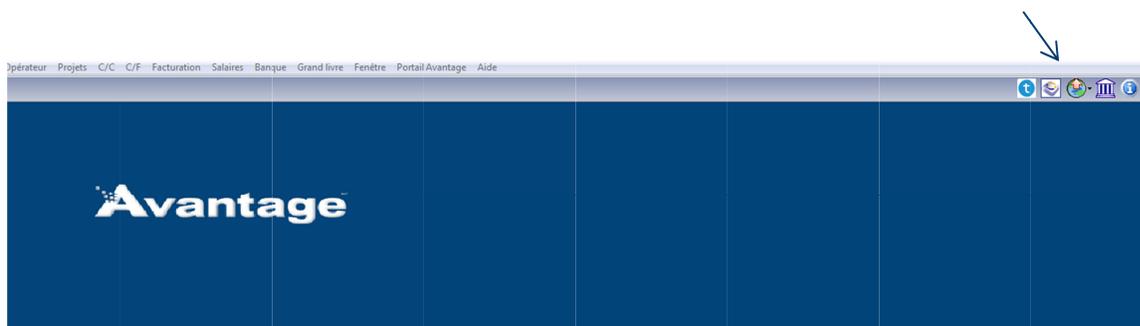


MISE À JOUR DES CONSTANTES DE SALAIRE POUR LA PAIE ACCEO OMNI

Une Mise à jour des constantes de salaire est maintenant disponible pour l'année 2017. Pour mettre à jour votre système de paie, vous devez vous assurer en premier lieu que le logiciel soit à jour. Pour ce faire :



Cliquez sur le symbole ressemblant à une terre

Une petite boîte donnant 3 choix soit :

- Mise à jour du logiciel
- Mise à jour automatique CCQ
- Mise à jour des constantes de salaires

Choisissez Mise à jour des constantes de salaires.

Suivez les instructions pour télécharger les dernières mises à jour. Il devrait y en avoir une pour Janvier 2017 et par la suite appuyer sur le crochet vert.

Dans le cas où il n'y a aucune Mise à jour pour 2017, il se peut que le logiciel de paie ne soit pas à jour. Vous devrez alors cliquer sur l'option Mise à jour du logiciel avant de faire la mise à jour des constantes de salaire.